Case FRC 5799

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Douai, le 21 floréal, an 7 de la République française.

L'administration centrale du département du Nord, au Corps législatif.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

NOUS avons appris le crime atroce commis par les assassins de l'Autriche sur nos ministres de paix à Rastadt. Nous avons frémi d'horreur.

Ce forfait restera-t-il impuni ?

Non, il provoquera l'anéantissement de cette exécrable maison d'Autriche, qui semble n'exister que pour propager le malheur des nations de l'Europe.

De tous les points de la République, le cri de vengeance se fait entendre, et la voix des habitans du département du Nord n'a pas été muette dans ce concert lugubre.

M&W 10611

676

Manes de Bonnier, de Roberjot, vous serez appaisés! Jean Debry, tu verras l'éclatante punition du tyran qui commanda ta mort et celles de tes vertueux collègues.

Tyran, ta dernière heure est sonnée; rien ne peut te soustraire à l'horreur du supplice qui t'attend.

Oui, les rois de Vienne et de Londres, et ce qu'on appelle leur abominable cour, paieront de leurs têtes cet horrible attentat. La grande nation l'a juré . . . elle sera plutôt détruite que parjure.

Les habitans de ce département, citoyens représentans, sont plongés dans la douleur; une grande partie d'entre eux se rappelle les maux qu'ils ont soufferts, lorsque les Autrichiens étoient parmi eux : tous respirent la vengeance ; ce sentiment d'indignation existe dans toutes les ames; secondez-le, parlez, et que l'Autriche soit anéantie pour jamais.

Persuadez-vous, citoyens représentans, qu'en toute occasion nos efforts n'auront d'autre but que le bien de nos administrés, et la prospérité de la République par le maintien de la constitution.

Salut et fraternité.

Suivent les signatures.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Prairial an 7.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO